ACADÉMIE
DE CRÉTEIL
Liberté
Égalité
Fraternité

Direction des services départementaux
de l'éducation nationale
de la Seine-et-Marne

Service des personnels enseignants
DPE 1
Bureau de la mobilité

Affaire suivie par :
Véronique Pezzulla
Tél : 01 64 41 27 22
Mél : veronique.pezzulla@ac-creteil.fr

20, quai Hippolyte Rossignol
77 000 Melun
www.dsden77.ac-creteil.fr

Melun, le 23 mars 2021

Monsieur le Recteur de l'académie de Créteil

à

Mesdames et Messieurs les chefs d'établissement ayant des SEGPA, ULIS, Classes relais

Mesdames et Messieurs les directeurs d'écoles

Mesdames et Messieurs les enseignants du 1er degré
(Pour attribution)

Mesdames et Messieurs les inspecteurs de l'éducation nationale chargés d'une circonscription

Monsieur le responsable du site départemental de Seine-et-Marne de l'INSPE de l'académie de Créteil

Monsieur le responsable de l'INSPE du site départemental de Seine-et-Marne
(Pour information)

AFFICHAGE OBLIGATOIRE

Objet : Appel à candidatures à l'Ecole internationale « Léonard de Vinci » de Fontainebleau – Rentrée scolaire 2021/2022.

L'école internationale comprend 1 poste de direction et 10 postes d'adjoint classe élémentaire à valence linguistique (langue vivante Anglais ou Allemand).

Poste susceptible :

- 1 poste d'adjoint classe élémentaire à valence linguistique (langue vivante Anglais).

MISSIONS : Se reporter à la fiche métier n°6 (fiche jointe)

I. Conditions et modalités de candidatures

- **Conditions pour faire acte de candidature**

Les candidats disposant du titre professionnel requis (liste d'aptitude de direction d'école de deux classes et plus en cours de validité). Les candidats qui ne disposeraient pas du titre professionnel requis (habilitation en anglais ou allemand ou CLES 2 anglais ou allemand) ne seront pas entendus par la commission chargée de procéder au recrutement.

- **Modalités pour faire acte de candidature**

Les candidats doivent faire parvenir leur candidature (lettre de motivation, curriculum vitae et titre de compétences) à l'inspection de l'éducation nationale dont ils relèvent **avant le 16 avril 2021**.
Après avoir apposé son avis, l'inspecteur de l'éducation nationale transmettra la candidature à la Direction des Services Départementaux de l'Education Nationale de Seine-et-Marne – DPE 1 – à l'attention de Madame PEZZULLA – 20 quai Hippolyte Rossignol – 77010 MELUN Cedex **avant le 04 mai 2021**.

- **Entretien pour commission**

Les candidats seront convoqués pour un entretien professionnel devant une commission chargée du recrutement qui se déroulera **courant mai 2021.**

II. Classement des candidatures

Au terme de chaque entretien, la commission émettra un avis motivé qui sera pris en compte pour la nomination. A l'issue de l'ensemble des entretiens, au regard des avis émis, les candidatures seront hiérarchisées. Dans le respect de ce classement et au regard des postes à pourvoir, les nominations seront prononcées. Dans tous les cas, l'adéquation entre les compétences du candidat au profil du poste sera privilégiée. L'avis émis par la commission chargée du recrutement porte uniquement sur les compétences, capacités ou attitudes attendues en raison de la spécificité du poste et ne préjuge en rien de la valeur professionnelle du candidat

III. Conditions de nomination

Le candidat retenu sera nommé à titre définitif s'il détient le titre requis. A défaut, il sera affecté à titre provisoire.

Pour le Recteur et par délégation,
La Directrice académique des services de l'éducation nationale de Seine-et-Marne

Valérie DEBUCHY

Fiche descriptive de poste à profil hors mouvement
Fiche n°6

DIRECTION - ADJOINTS ANGLAIS OU ALLEMAND
ECOLE ELEMENTAIRE L.VINCI FONTAINEBLEAU

L'école internationale accueille des élèves de la commune de Fontainebleau et, en proportion importante, des élèves, francophones ou non, inscrits dans les sections privées, anglaises et allemandes implantées dans ses locaux. Ces enfants sont intégrés aux classes ordinaires de l'école. Ils bénéficient par ailleurs, sur le temps scolaire, d'heures d'enseignement, données dans leur langue d'origine par les professeurs étrangers des sections.

Profil du poste Direction :

Poste ouvert aux candidats disposant du titre professionnel requis (liste d'aptitude de direction d'école de deux classes et plus en cours de validité).

Missions :

Aux missions afférentes à tout professeur des écoles s'ajoutent celles qui découlent de l'intégration dans les classes de l'établissement d'élèves issus des deux sections internationales (une anglaise et une allemande) de l'école.
Dans cette perspective, il s'agit :
- de tenir compte des spécificités langagières du public scolaire accueilli en adoptant les pratiques pédagogiques qui favorisent les échanges, l'usage des langues dans les différents domaines d'enseignement ;
- de relayer les actions spécifiques du projet d'école :
- en les inscrivant dans le cadre du projet éducatif territorial promouvant l'enseignement des langues vivantes dès la maternelle
- en contribuant à la valorisation de ces actions (projets, manifestations ...)
- en initiant et en participant à des correspondances, des échanges avec les pays européens concernés
- en accompagnant le parcours scolaire des élèves francophones visant l'accès aux sections bilangues des collèges voisins (collèges International, L. Cézard, F. Couperin)
- d'être en capacité d'utiliser la langue anglaise ou allemande pour communiquer avec les élèves anglophones ou germanophone.

Profil du poste adjoint :
Poste ouvert aux candidats de l'habilitation en anglais ou allemand ou CLES 2 anglais ou allemand

Missions :

Aux missions afférentes à tout professeur des écoles s'ajoutent celles qui découlent de l'intégration dans les classes de l'établissement d'élèves issus des deux sections internationales (une anglaise et une allemande) de l'école.

Dans cette perspective, il s'agit :

- de tenir compte des spécificités langagières du public scolaire accueilli en adoptant les pratiques pédagogiques qui favorisent les échanges, l'usage des langues dans les différents domaines d'enseignement ;
- de relayer les actions spécifiques du projet d'école :
- en les inscrivant dans le cadre du projet éducatif territorial promouvant l'enseignement des langues vivantes dès la maternelle
- en contribuant à la valorisation de ces actions (projets, manifestations ...)
- en initiant et en participant à des correspondances, des échanges avec les pays européens concernés
- en accompagnant le parcours scolaire des élèves francophones visant l'accès aux sections bilangues des collèges voisins (collèges International, L. Cézard, F. Couperin)
- d'être en capacité d'utiliser la langue anglaise ou allemande pour communiquer avec les élèves anglophones ou germanophone.